

## Communiqué de presse

Quimper, le 22 septembre 2017

### FEAMP et Développement local mené par les acteurs locaux (DLAL)

## Un nouveau dispositif de soutien en faveur des filières pêche et aquaculture du Pays de Cornouaille

A l'occasion des Assises nationales de la pêche, le vendredi 22 septembre 2017 à Quimper, Pierre Karleskind, Vice-président de la Région à la mer et aux infrastructures portuaires, et Hervé Herry, Vice-Président délégué de Quimper Cornouaille Développement, ont lancé le dispositif DLAL, comme "Développement local mené par les acteurs locaux". Extrait du FEAMP, ce nouveau dispositif financier vise à accompagner des projets structurants pour le territoire et s'appuyant sur les filières pêche et aquaculture. Etaient également présents Raynald Tanter et André Fidelin, élus référents maritimes de Quimper Cornouaille Développement, ainsi que de Karim Ghachem, Conseiller régional référent pour le Pays de Cornouaille

#### Accompagner des projets collectifs et innovants pour renforcer et développer les filières pêche et l'aquaculture

Le dispositif DLAL, c'est, en Bretagne, une enveloppe de plus de 17 M€ : 8,5 M€ extraits du fonds européen FEAMP (Fonds Européens pour les Affaires Maritimes et la Pêche), 8,5 M€ de subvention nationale et d'autofinancement public. Il est destiné à soutenir, des projets définis localement, par et pour les acteurs locaux (professionnels, collectivités, associations, établissements scientifiques et de formation).

Lors de la précédente génération, ce dispositif a, par exemple, permis de financer en région des actions aussi diverses que l'identification des sources de pollution des eaux des bassins conchylicoles, le développement de circuit de vente et de valorisation des produits de la mer, la valorisation des métiers auprès des jeunes.

#### 2,38 M€ mis au service de projets innovants sur le territoire du Pays de Cornouaille

Retenue en 2016 dans le cadre de l'appel à candidature régional, la démarche du Pays de Cornouaille, d'un budget total de 2,38 M€, est co-

pilotée par les élus et le conseil de développement. Le DLAL FEAMP permettra de **soutenir les projets définis autour de 3 objectifs opérationnels**, jugés essentiels à la fois pour la Bretagne et pour le Pays, et déclinés autour de fiches- actions :

#### ♦ Un environnement et des conditions favorables au développement des activités halieutiques :

- ♦ S'assurer de disposer d'espaces adaptés aux besoins de la filière, dans une approche concertée,
- ♦ Améliorer les connaissances sur le milieu marin et encourager les bonnes pratiques.

#### ♦ Une valeur ajoutée renforcée tout au long de la filière :

- ♦ Favoriser les projets renforçant la valeur ajoutée et l'innovation au sein de la filière.

#### ♦ Une stratégie de promotion des formations et des savoir-faire halieutiques de la Cornouaille :

- ♦ Promouvoir l'insertion et l'orientation vers les métiers halieutiques,

#### Contacts presse

QCD : Emmanuelle COACOLOU - 02.98.10.34.13 - emmanuelle.coacolou@quimper-cornouaille-developpement.fr  
Région Bretagne - Service presse : Rose-Marie LOUIS - 02.99.27.13.54 / 06.88.92.04.53 - presse@bretagne.bzh

◇ Structurer la mise en tourisme de la filière en cohérence avec la destination touristique Quimper Cornouaille.

Il pourra s'agir, par exemple, de mettre en place des dispositifs pour **favoriser l'installation** en pêche et en aquaculture, des **circuits courts** d'approvisionnement de la restauration collective en produits de la mer, de mener des démarches de **concertation en amont de nouveaux projets aquacoles**, ou de lancer des démarches collectives entre des entreprises de la transformation des produits de la mer et les acteurs recherche et développement de filiales, réseau de performance alimentaire en Cornouaille.

### Pilotage de Quimper Cornouaille Développement

Le Pays, via Quimper Cornouaille Développement (QCD), assurera la mise en œuvre de cette stratégie avec la Commission Mer et Littoral.

QCD aura également un rôle d'animation et de gouvernance indispensables à l'atteinte des objectifs fixés. Il devra notamment fédérer les acteurs de la filière halieutique et les collectivités, en lien avec les dynamiques en cours, comme la mise en place du syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cor-

### Le Pays maritime de Cornouaille

- ◆ 330 km de côte, l'activité halieutique la plus importante et diversifiée de Bretagne,
- ◆ Près de 2 000 marins mobilisés sur 375 navires,
- ◆ 1/3 pour la petite pêche, 1/4 pour la pêche hauturière (qui génère la grande majorité des apports sous criée)
- ◆ Un tissu dense d'entreprises de mareyage et d'entreprises de transformation en aval (conserverie, produits de niche à base d'algues...)
- ◆ La criée du Guilvinec est 1<sup>re</sup> de France (en valeur) et la 1<sup>re</sup> place de pêche fraîche en France.
- ◆ Pêche, aquaculture et filière aval représentent 10% des emplois sur le territoire, et plus de 20% sur certaines intercommunalités.

nouaille, impulser et favoriser des partenariats et projets de développement économique, porter des réflexions et problématique au sein de groupes de travail...

Les **projets déposés seront sélectionnés** par une commission mer et littoral, composée d'acteurs publics et de professionnels concernés par les filières pêche et conchyliculture, et devront répondre à un certain nombre de critères liés au développement durable. La **première commission mer et littoral du Pays de Cornouaille** se réunira le 2 octobre à Quimper.

### La Région Bretagne soutient ainsi 8 démarches DLAL, qui couvre 100 % du littoral breton

